

**COMMUNIQUE DE PRESSE DES ORGANISATIONS PATRONALES**  
**#TGC #Nouvelle-Calédonie #Entreprises #Salariés**



**COMMUNIQUE DE PRESSE DE L'INTERPATRONALE AU SUJET DE**  
**LA FISCALITE**

**Du Jeudi 23 décembre 2021**

Faisant suite à une réunion, lundi 20 décembre 2021, avec le membre du Gouvernement, en charge, notamment, d'animer et de contrôler les secteurs de la fiscalité, et la lecture du communiqué publié par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, **l'inter-patronale de Nouvelle-Calédonie souhaite faire part à l'ensemble des calédoniens de ses vives inquiétudes concernant la réforme de la fiscalité, aussi bien sur la forme que sur le fond.**

Nous rappelons ici, que le Président du gouvernement, Louis MAPOU, lors de sa déclaration de politique générale rappelait la nécessité : « ***d'une large concertation auprès du monde économique, syndical, des entreprises, mais aussi du monde associatif... Cette démarche est le gage d'une plus grande réussite.*** »

A ce titre, nous notons qu'en dépit de deux réunions organisées afin de présenter des orientations, dont la première le 4 novembre 2021, aucune réunion de concertation n'a à ce jour été organisée avec les organisations patronales représentatives, obligeant celles-ci à communiquer avec l'exécutif par voie de courriers, ce qui ne constitue pas un « échange » et encore moins des « travaux techniques ».

La « méthode de concertation » sur laquelle insiste le communiqué de Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie n'a ainsi jamais été débattue, ni mise en œuvre à ce jour et à ce titre, nous n'attendons plus de paroles, mais des actes sur lesquels fonder un véritable dialogue social avec l'exécutif.

**COMMUNIQUE DE PRESSE DES ORGANISATIONS PATRONALES  
#TGC #Nouvelle-Calédonie #Entreprises #Salariés**

Nos instances ont pleinement conscience des difficultés financières que rencontre la Nouvelle-Calédonie. En responsabilité, nous sommes disposés à travailler avec le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour trouver la manière de **faire face à ces enjeux, sans nuire à la relance économique, et à faire des propositions en ce sens.**

A ce jour, les pistes envisagées soulèvent de nombreuses questions et la toute première d'entre elles :

**Aucune piste de réduction des dépenses publiques n'est envisagée parmi les 5 orientations prioritaires définies.**

**Or la Nouvelle-Calédonie consacre d'ores et déjà 57% de son PIB à sa dépense publique.**

**Le modèle actuel n'est donc pas soutenable dans l'optique unique d'un alourdissement de la fiscalité et nous réclamons un plan de réduction des dépenses parallèlement à la réforme nécessaire de notre fiscalité.**

Ce ne sont pas moins de **37 milliards additionnels** de recettes fiscales supplémentaires que le Gouvernement s'apprête à faire peser sur les entreprises et consommateurs calédoniens, au moment où notre PIB est en régression et que notre économie détruit des emplois ; **et ce sans aucune mesure d'impact.**

Nous le rappelons : les taux de prélèvements consacrés au capital et au travail en Nouvelle-Calédonie sont parmi les plus élevés au monde, faisant de notre pays **l'un des moins compétitifs pour attirer des investisseurs.**

Il est urgent de mettre en œuvre une véritable concertation.

**\*\*\***